



## Comptes annuels 2008



## Contenu

Éditorial	4
Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute	5–19
Fondation Pro Senectute Suisse: rapport du réviseur des comptes consolidés	20–21
Aide financière individuelle	22
Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse	23–34
Fondation Pro Senectute Suisse: rapport de l'organe de contrôle	35
Commentaires sur les comptes annuels	36
Dons, legs et sponsoring	37

## Impressum

### Édition

Pro Senectute Suisse, Centre national  
Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich  
Tél. 044 283 89 89, Fax 044 283 89 80  
info@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch

### Concept et réalisation

Life Science Communication AG, Küsnacht

### Version français

Pro Senectute Suisse; roestibruেকে.ch

### Publication

Juin 2009

Les comptes annuels de Pro Senectute Suisse sont aussi disponibles en allemand et en italien. Ils sont publiés sous forme électronique (PDF) et disponibles sur [www.pro-senectute.ch/finances](http://www.pro-senectute.ch/finances).

### Photos

ImagePoint (photo de couverture)

Tres Camenzind (page 4)

Bildlupe, Dany Schulthess (page 4, photo de couverture du rapport de gestion 2008/2009)

### Pro Senectute Suisse est certifiée par ZEWO depuis 1942

#### Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds



### Swiss NPO-Code

Pro Senectute Suisse veille à une conduite et une gestion conformes aux directives du Swiss NPO-Code.

## Editorial



Rapport de gestion 2008 / 2009



Le rapport de gestion 2008/2009 peut être téléchargé sur [www.pro-senectute.ch/finances](http://www.pro-senectute.ch/finances). Vous pouvez également le commander en version imprimée auprès de Pro Senectute Suisse.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la seconde partie de la présentation des comptes annuels de Pro Senectute Suisse. Pour la deuxième fois, nous publions également les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation en plus des comptes annuels de Pro Senectute Suisse. Nous avons réalisé cet important travail pour vous montrer qu'avec son ancrage local, Pro Senectute réalise collectivement de grandes choses pour la génération des aînés. L'année dernière, Pro Senectute a ainsi investi dans l'ensemble de la Suisse une somme de plus de 210 millions de francs dans le travail pour la vieillesse.

Notre reconnaissance toute particulière va à nos aides bénévoles. L'an passé, ils ont accompli plus de 600 000 heures de travail à titre gracieux pour Pro Senectute, soit l'équivalent de quelque 280 postes à plein temps. Nous les remercions sincèrement du soutien qu'ils nous ont apporté sous cette forme.

En 2008, Pro Senectute a reçu des dons d'une valeur totale excédant 18,5 millions de francs. Ce n'est que grâce à de tels investissements personnels que des projets comme le Prix Chronos par exemple (voir l'article en page 11 du rapport de gestion) sont possibles et réalisables.

Martin Odermatt, responsable des finances et du service informatique

**Bilan**

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>167'483</b>	<b>176'898</b>
Liquidités	K1	52'436	60'632
Titres	K2	91'643	88'793
Débiteurs	K3	18'011	19'742
Articles de vente	K4	549	604
Actifs transitoires	K5	4'844	7'126
<b>Actif immobilisé</b>		<b>82'397</b>	<b>75'416</b>
Mobilier et machines	K6	69'124	72'297
Immobilisations financières	K7	12'584	2'123
Valeurs immatérielles	K8	689	996
<b>Total des actifs</b>		<b>249'880</b>	<b>252'314</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>22'033</b>	<b>32'041</b>
Engagements	K9	13'462	24'756
Passifs transitoires	K10	8'429	7'233
Provisions	K12	142	52
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>21'918</b>	<b>23'570</b>
Engagements	K11	21'079	22'786
Provisions	K12	712	657
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	127	127
<b>Capital des fonds</b>		<b>39'753</b>	<b>36'134</b>
Fonds affectés		39'753	36'134
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>166'177</b>	<b>160'569</b>
Capital de fondation		22'963	22'967
Capital libre généré		86'680	87'422
Capital lié généré		53'013	50'953
Résultat annuel		3'522	-773
<b>Total des passifs</b>		<b>249'880</b>	<b>252'314</b>

## Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
Produits des services / produits des ventes	K14	104'784	109'367
Contributions des pouvoirs publics	K15	83'352	88'185
Dons, legs, fundraising		18'290	18'506
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>206'427</b>	<b>216'057</b>
<b>Charges des prestations</b>	K16		
<b>Conseil et information</b>		<b>-33'351</b>	<b>-36'582</b>
Salaires et charges sociales		-24'461	-25'613
Autres charges de personnel		-317	-345
Dépenses en matériel		-5'505	-5'711
Coûts liés à l'entretien		-2'396	-4'180
Amortissements		-671	-734
<b>Services</b>		<b>-98'954</b>	<b>-109'703</b>
Salaires et charges sociales		-62'296	-67'230
Autres charges de personnel		-741	-1'198
Dépenses en matériel		-30'340	-31'064
Coûts liés à l'entretien		-2'953	-7'462
Amortissements		-2'624	-2'750
<b>Promotion de la santé et prévention</b>		<b>-5'637</b>	<b>-4'592</b>
Salaires et charges sociales		-2'647	-1'561
Autres charges de personnel		-261	-204
Dépenses en matériel		-2'678	-2'190
Coûts liés à l'entretien		-5	-559
Amortissements		-46	-78
<b>Sport et mouvement</b>		<b>-11'508</b>	<b>-11'549</b>
Salaires et charges sociales		-7'842	-7'758
Autres charges de personnel		-355	-367
Dépenses en matériel		-2'723	-2'650
Coûts liés à l'entretien		-464	-641
Amortissements		-125	-132
<b>Formation et culture</b>		<b>-16'085</b>	<b>-15'356</b>
Salaires et charges sociales		-10'193	-9'759
Autres charges de personnel		-247	-233
Dépenses en matériel		-4'566	-4'098
Coûts liés à l'entretien		-883	-1'076
Amortissements		-197	-190

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
<b>Travail social communautaire</b>		<b>-4'865</b>	<b>-4'938</b>
Salaires et charges sociales		-3'353	-3'588
Autres charges de personnel		-106	-107
Dépenses en matériel		-712	-500
Coûts liés à l'entretien		-618	-651
Amortissements		-76	-92
<b>Construction et pérennisation du savoir</b>		<b>-951</b>	<b>-788</b>
Salaires et charges sociales		-553	-432
Autres charges de personnel		-5	-4
Dépenses en matériel		-112	-41
Coûts liés à l'entretien		-204	-212
Amortissements		-77	-99
<b>Information et travail de relations publiques</b>		<b>-2'271</b>	<b>-3'531</b>
Salaires et charges sociales		-999	-2'040
Autres charges de personnel		-4	-19
Dépenses en matériel		-856	-1'136
Coûts liés à l'entretien		-395	-308
Amortissements		-17	-28
<b>Liens intergénérationnels</b>		<b>-191</b>	<b>-272</b>
Salaires et charges sociales		-110	-181
Autres charges de personnel		-4	-7
Dépenses en matériel		-50	-31
Coûts liés à l'entretien		-24	-53
Amortissements		-3	0
<b>Dépenses administratives</b>		<b>-27'029</b>	<b>-23'818</b>
Salaires et charges sociales		-17'600	-16'055
Autres charges de personnel		-340	-355
Dépenses en matériel		-4'542	-3'347
Coûts liés à l'entretien		-3'309	-3'414
Amortissements		-1'239	-647
<b>Recherche de fonds</b>		<b>-3'004</b>	<b>-3'454</b>
Salaires et charges sociales		-1'211	-1'261
Autres charges de personnel		-4	-4
Dépenses en matériel		-1'260	-1'698
Coûts liés à l'entretien		-520	-481
Amortissements		-9	-10
<b>Total charges des prestations</b>	K17	<b>-203'848</b>	<b>-214'583</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2'579</b>	<b>1'474</b>

## Compte d'exploitation

	2007	2008
<b>(en KCHF)</b>		
Produit financier	4'584	3'881
Frais financiers	-3'011	-15'289
Autres produits	2'935	5'516
Autres frais	-1'336	-2'254
<b>Résultat annuel sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation</b>	<b>5'750</b>	<b>-6'671</b>
Prélèvements des fonds affectés	1'835	5'108
Affectation à des fonds affectés	-3'498	-1'415
Produits internes des fonds affectés	-12	-108
<b>Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation</b>	<b>4'075</b>	<b>-3'086</b>
Prélèvements du capital lié généré	724	4'191
Prélèvements du capital libre généré	0	5'228
Affectation au capital lié généré	-275	-4'718
Affectation au capital libre généré	-1'002	-2'388
<b>Résultat annuel</b>	<b>3'522</b>	<b>-773</b>

## Tableau de financement

	2007	2008
(en KCHF)		
<b>Résultat annuel avant le résultat des fonds</b>	<b>5'750</b>	<b>-6'671</b>
Amortissements sur des immobilisations corporelles	4'694	6'239
Amortissements sur des immobilisations financières	6	0
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	355	444
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-12	0
Variation de l'existant Provisions	341	-145
Variation de l'existant Titres	413	2'850
Variation de l'existant Créances	-760	-1'731
Variation de l'existant Stocks	-20	-55
Variation de l'existant Actifs transitoires	-786	-2'282
Variation de l'existant Engagements à court terme	-1'852	11'294
Variation de l'existant Passifs transitoires	699	-1'196
Transactions sans influence sur les liquidités	10	-391
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>8'838</b>	<b>8'355</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-11'208	-9'863
Investissements en immobilisations financières	-1'223	0
Investissements en immobilisations incorporelles	-300	-751
Désinvestissements en immobilisations corporelles	161	-1'781
Désinvestissements en immobilisations financières	421	10'461
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0	67
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-12'150</b>	<b>-1'867</b>
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	-3'607	1'707
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-3'607</b>	<b>1'707</b>
<b>Variation des moyens de paiement</b>	<b>-6'919</b>	<b>8'196</b>
Etat initial des liquidités (au 1er janvier)		52'436
Etat final des liquidités (au 31 décembre)		60'632

## Tableau de variation du capital

(en KCHF)	Bilan au 31.12.2007	Entrées 2008	Sorties 2008	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2008
<b>Capital fonds / fonds affectés</b>						
Fonds affectés	39'753	1'415	-5'108	108	-34	36'134
<b>Total fonds affectés</b>	<b>39'753</b>	<b>1'415</b>	<b>-5'108</b>	<b>108</b>	<b>-34</b>	<b>36'134</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital de la fondation	22'963	0	0	0	4	22'967
<b>Total capital de la fondation</b>	<b>22'963</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>22'967</b>
Capital libre généré	86'680	5'940	-5'228	0	30	87'422
Capital lié généré	53'013	2'131	-4'191	0	0	50'953
Résultat annuel	3'522	-773	-3'522	0	0	-773
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>166'177</b>	<b>7'298</b>	<b>-12'941</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>160'569</b>

## Annexe

### Remarques concernant les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

#### Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

#### Modification des principes régissant la présentation des comptes

Dans le sillage de l'harmonisation à l'échelon suisse de la présentation des comptes de l'ensemble des organisations Pro Senectute, différentes positions du bilan, du compte d'exploitation et du tableau de financement connaissent désormais une nouvelle articulation. La présentation de l'année précédente a été adaptée en conséquence. Les modifications qui y ont été apportées n'ont toutefois aucune incidence financière.

#### Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés 2008 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute. Les comptes des organisations cantonales et régionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et de 11 EMS juridiquement indépendants.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom	Canton/Région	Forme	Siège
Pro Senectute	Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute	Appenzell RI	fondation	Appenzell
Pro Senectute	Appenzell RE	fondation	Herisau
Pro Senectute	des deux Bâle	fondation	Bâle
Pro Senectute	Berne	association	Berne
Pro Senectute	Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute	Genève	association	Genève
Pro Senectute	Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute	Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute	Arc jurassien	fondation	Delémont

Nom	Canton/Région	Forme	Siège
Pro Senectute	Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute	Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute	Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute	St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute	Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute	Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute	Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute	Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute	Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute	Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute	Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute	Valais	fondation	Sion
Pro Senectute	Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute	Zurich	fondation	Zurich

## Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme «organisations affiliées» au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. Si nécessaire, les remarques ci-après mentionnent chaque fois la part qui revient à ces organisations.

## Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du «coût historique d'acquisition». La valeur actuelle est uniquement retenue pour les titres figurant à l'actif circulant.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

**K1** Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

**K2** Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à un an. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan.

Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

	<b>Bilan au 31.12.2007</b>	<b>Bilan au 31.12.2008</b>
<b>K3 Créances (en KCHF)</b>		
Organisations affiliées	240	188
Pouvoirs publics/collectivité	4'251	5'578
Tiers	13'824	14'279
Rectifications de valeurs des créances de tiers	-304	-303
<b>Total des créances</b>	<b>18'011</b>	<b>19'742</b>
dont provenant de livraisons et prestations	14'477	17'730

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La rectification des valeurs des créances de tiers s'effectue sur la base de la rectification de valeur unique ou d'une rectification de valeur forfaitaire. La rectification de valeur forfaitaire peut s'élever à 2%.

#### **K4 Stocks**

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse: sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

	<b>Bilan au 31.12.2007</b>	<b>Bilan au 31.12.2008</b>
<b>K5 Actifs transitoires (en KCHF)</b>		
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	383	14
Organisations affiliées	19	1
Autres	4'442	7'111
<b>Total actifs transitoires</b>	<b>4'844</b>	<b>7'126</b>

	Bilan au 31.12.2007	Entrée 2008	Sorties 2008	Ecritures cor- rectives 2008	Bilan au 31.12.2008
<b>K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)</b>					
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Installations et équipement	18'638	1'560	-975	-5'364	13'859
Véhicules	1'970	334	-300	0	2'004
Autres immobilisations corporelles	14'664	3'348	-223	0	17'789
Biens immobiliers d'exploitation	77'061	12'164	0	5'364	94'589
Autres biens immobiliers	9'151	355	0	0	9'506
<b>Total</b>	<b>121'484</b>	<b>17'761</b>	<b>-1'498</b>	<b>0</b>	<b>137'747</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Installations et équipement	12'110	2'055	-362	-4'900	8'903
Véhicules	1'254	413	-294	0	1'373
Autres immobilisations corporelles	3'273	1'054	0	0	4'327
Biens immobiliers d'exploitation	34'881	10'136	0	4'900	49'917
Autres biens immobiliers	842	88	0	0	930
<b>Total</b>	<b>52'360</b>	<b>13'746</b>	<b>-656</b>	<b>0</b>	<b>65'450</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Installations et équipement	6'528				4'956
Véhicules	716				631
Autres immobilisations corporelles	11'391				13'462
Biens immobiliers d'exploitation	42'180				44'672
Autres biens immobiliers	8'309				8'577
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>69'124</b>				<b>72'297</b>

Comme la comptabilité des investissements n'était pas disponible l'année précédente, un apport extraordinaire a été enregistré pour les biens immobiliers d'exploitation en ce qui concerne aussi bien les valeurs d'acquisition que les amortissements cumulés. L'apport net de KCHF 391 n'a pas d'incidence sur les liquidités.

Valeurs d'assurance-incendie	184'834
------------------------------	---------

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes:

Mobilier – 6 ans	Machines – 5 ans	Informatique (matériel) – 3 ans	Informatique (serveurs) – 4 ans
Véhicules – 6 ans	Ouvrages de la bibliothèque – 10 ans	Aménagement locataire – 5 ans	Biens immobiliers – 40 ans

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>K7 Placements financiers (en KCHF)</b>		
Organisations affiliées	0	0
Projets	28	28
Prêts à des tiers	10'599	355
Participations	1'079	886
Réserves contributions de l'employeur	4	0
Actif institutions de prévoyance	873	854
<b>Total placements financiers</b>	<b>12'584</b>	<b>2'123</b>

Les placements financiers sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, à l'exception de l'actif placé auprès d'institutions de prévoyance et après déduction de rectifications de valeurs obligatoires.

	Bilan au 31.12.2007	Entrée 2008	Sorties 2008	Ecritures cor- rectives 2008	Bilan au 31.12.2008
<b>K8 Placements immatériels (en KCHF)</b>					
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Logiciels	1'927	459	-67	0	2'319
Brevets, licences, droits d'édition	6	292	0	0	298
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1'933</b>	<b>751</b>	<b>-67</b>	<b>0</b>	<b>2'617</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Logiciels	1'238	444	-67	0	1'615
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Autres valeurs immatérielles	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1'244</b>	<b>444</b>	<b>-67</b>	<b>0</b>	<b>1'621</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Logiciels	689				704
Brevets, licences, droits d'édition	0				292
Autres valeurs immatérielles	0				0
<b>Total placements immatériels</b>	<b>689</b>				<b>996</b>

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Pour le calcul des amortissements linéaires, les durées d'utilisation moyenne admises sont les suivantes:

Logiciels – 4 ans                      Brevets, licences, droits d'édition – suivant le contrat

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>K9 Dettes à court terme (en KCHF)</b>		
Organisations affiliées	228	469
Pouvoirs publics/collectivité	1'586	9'731
Tiers	10'174	14'007
Projets	44	0
Dettes envers des institutions de prévoyance	1'430	549
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>13'462</b>	<b>24'756</b>
dont provenant de livraisons et de prestations	11'579	19'268

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>K10 Passifs transitoires (en KCHF)</b>		
Dépenses pour des projets	1'262	1'165
Organisations affiliées	259	281
Pouvoirs publics/collectivité	103	114
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'130	2'337
Autres	4'675	3'336
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>8'429</b>	<b>7'233</b>

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>K11 Engagements à long terme (en KCHF)</b>		
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics/collectivité	330	330
Tiers	20'749	22'456
<b>Total engagements financiers à long terme</b>	<b>21'079</b>	<b>22'786</b>

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les hypothèques qui arriveront à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

	Bilan au 31.12.2007	Constitution 2008	Prélèvements 2008	Dissolution 2008	Bilan au 31.12.2008
<b>K12 Réserves (en KCHF)</b>					
Cas juridiques	50	40	-74	0	16
Prévoyance du personnel	450	0	0	-37	413
Autres réserves	354	0	0	-74	280
<b>Total réserves</b>	<b>854</b>	<b>40</b>	<b>-74</b>	<b>-111</b>	<b>709</b>
<b>dont à court terme</b>	<b>142</b>				<b>52</b>

**K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance**

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

En raison d'informations incomplètes ou manquantes, le tableau suivant ne comprend pas tous les plans de prévoyance des organisations consolidées.

	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
<b>Avantages et engagements économiques</b>					
<b>Engagement (en KCHF)</b>					
Excédent/découvert	0	0	7'170	447'315	454'485
Part économique au 31.12.08	854	0	1	-127	728
Part économique au 31.12.07	873	0	0	-982	-109
Variation comparée à l'exercice précédent	-19	0	1	855	837
Cotisations ajustées à la période	0	15	117	1'908	2'040
Charges de prévoyance 2008	14	965	70	2'935	3'984
Charges de prévoyance 2007	14	410	1'727	119	2'271

	2007	2008
<b>K14 Recettes des services (en KCHF)</b>		
Services fournis par des organisations affiliées	1'074	608
Autres recettes des services	103'710	108'759
<b>Total recettes des services</b>	<b>104'784</b>	<b>109'367</b>

**K15** Les subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (aide à la vieillesse) et selon l'art. 17 LPC (aide financière individuelle) sont prises en considération.

### K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines des prestations stratégiques du «concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation qui s'est tenue en juin 2007.

### K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en dépenses pour des projets et en dépenses administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Dépenses pour des projets	Dépenses admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-118'162	-17'316	-135'478
Autres dépenses en personnel	-2'484	-359	-2'843
Dépenses en matériel	-47'421	-5'045	-52'466
Coûts liés à l'entretien	-15'143	-3'895	-19'037
Amortissements	-4'102	-657	-4'759
<b>Total</b>	<b>-187'311</b>	<b>-27'272</b>	<b>-214'583</b>
		<b>2007</b>	<b>2008</b>
Total dépenses administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		<b>14,7 %</b>	<b>12,7 %</b>

**Autres indications**

	31.12.2007	31.12.2008
<b>Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)</b>		
Obligations conditionnelles de remboursement de prêts d'investissement	300	300
Autres obligations éventuelles	378	0
Cautionnements envers des tiers	37	0
<b>Total Obligations éventuelles et cautionnements</b>	<b>715</b>	<b>300</b>

**Leasing opérationnels / contrats de location (en KCHF)**

Echéance	31.12.2007	31.12.2008
1 ans	212	103
2 - 5 ans	626	104
6 - x ans	0	0
<b>Total</b>	<b>838</b>	<b>207</b>

**Actifs mis en gage (en KCHF)**

	31.12.2007	31.12.2008
Biens immobiliers	3'309	2'076
Titres	1'509	735
<b>Total actifs mis en gage</b>	<b>4'818</b>	<b>2'811</b>

**Indemnités aux membres dirigeants****des organisations de Pro Senectute (en KCHF)**

	2007	2008
Défraiements, honoraires et jetons de séance	272	273
dont en faveur des président-e-s	129	153

**Services fournis sans contre-prestation**

Des bénévoles ont soutenu Pro Senectute en fournissant au total plus de 600 000 heures de travail gratuites (dont 13 500 heures par des membres dirigeants)!

**Variations après la date du bilan**

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2008 n'est survenu après la date du bilan.

## Rapport du réviseur indépendant sur les comptes consolidés

Berne, le 23 avril 2009

En notre qualité de réviseur indépendant, et en vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Pro Senectute – Pour la Vieillesse comprenant bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe (en pages 5 à 19) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire du réviseur indépendant.

### **Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **Responsabilité du réviseur**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC.

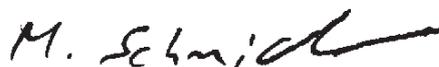
**Rapport sur d'autres dispositions**

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Urs Feierabend  
Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)



Marco Schmid  
Expert-réviseur agréé

## Aide financière individuelle

au titre de l'article 18 LPC

	2007	2008
<b>Total en CHF</b>	<b>13'689'428</b>	<b>14'479'914</b>
<b>Organisations cantonales de Pro Senectute</b>		
Argovie	697'245	731'832
Appenzell RE	46'789	74'385
Appenzell RI	19'086	13'418
Arc jurassien	700'235	901'333
Les deux Bâle	1'176'883	1'007'947
Berne	1'827'224	2'183'573
Fribourg	476'069	467'176
Genève	838'716	942'281
Glaris	57'929	71'041
Grisons	323'214	283'097
Lucerne	744'893	790'854
Nidwald	46'776	49'840
Obwald	44'980	48'580
Schaffhouse	154'465	147'561
Schwyz	200'153	184'468
Soleure	314'035	304'167
St-Gall	480'294	522'562
Ticino e Moesano	1'018'003	1'061'823
Thurgovie	368'847	364'218
Uri	58'449	17'976
Vaud	1'426'212	1'440'577
Valais	431'074	503'237
Zoug	126'559	117'259
Zurich	2'111'298	2'250'710

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

**Bilan**

au 31 décembre

(en KCHF)

	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>16'484</b>	<b>22'277</b>
Liquidités	E1	5'478	12'192
Titres	E2	9'336	8'713
Débiteurs	E3	933	801
Articles de vente	E4	236	265
Actifs transitoires	E5	501	305
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2'326</b>	<b>2'061</b>
Mobilier et machines	E6	2'016	1'814
Valeurs immatérielles	E7	310	247
<b>Total des actifs</b>		<b>18'810</b>	<b>24'338</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>3'610</b>	<b>10'985</b>
Dettes	E8	2'389	9'620
Passifs transitoires	E9	1'221	1'365
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capital des fonds affectés</b>	E10	<b>4'392</b>	<b>4'021</b>
Fonds affectés		4'392	4'021
<b>Capital de l'organisation</b>	E10	<b>10'808</b>	<b>9'332</b>
Capital de fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'777	1'012
Capital lié généré		4'003	3'301
Résultat de l'année		28	19
<b>Total des passifs</b>		<b>18'810</b>	<b>24'338</b>

## Compte d'exploitation

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
Prestations, ventes		5'011	5'256
Contributions des pouvoirs publics	E11	5'263	5'338
Dons, legs, recherche de fonds		2'066	2'037
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>12'340</b>	<b>12'631</b>
<b>Charges des prestations:</b>	E12		
<b>Conseil et information</b>		<b>-4'534</b>	<b>-4'301</b>
Salaires et assurances sociales		-1'384	-1'571
Autres charges de personnel		-24	-35
Frais d'exploitation et divers		-3'046	-2'603
Amortissements		-80	-92
<b>Services</b>		<b>-426</b>	<b>-635</b>
Salaires et assurances sociales		-157	-299
Autres charges de personnel		-5	-7
Frais d'exploitation et divers		-178	-221
Amortissements		-86	-108
<b>Promotion de la santé et prévention</b>		<b>-70</b>	<b>-79</b>
Salaires et assurances sociales		-36	-1
Autres charges de personnel		0	0
Frais d'exploitation et divers		-34	-78
Amortissements		0	0
<b>Sport et mouvement</b>		<b>-694</b>	<b>-624</b>
Salaires et assurances sociales		-475	-423
Autres charges de personnel		-34	-25
Frais d'exploitation et divers		-185	-177
Amortissements		0	0
<b>Formation et culture</b>		<b>-2'054</b>	<b>-1'960</b>
Salaires et assurances sociales		-1'232	-1'190
Autres charges de personnel		-31	-21
Frais d'exploitation et divers		-790	-748
Amortissements		-1	0
<b>Travail social communautaire</b>		<b>-32</b>	<b>-51</b>
Salaires et assurances sociales		-14	-21
Autres charges de personnel		-1	-1
Frais d'exploitation et divers		-17	-30
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
<b>Construction et pérennisation du savoir</b>		<b>-711</b>	<b>-731</b>
Salaires et assurances sociales		-384	-400
Autres charges de personnel		-5	-4
Frais d'exploitation et divers		-245	-228
Amortissements		-77	-99
<b>Information et travail de relations publiques</b>		<b>-1'107</b>	<b>-1'363</b>
Salaires et assurances sociales		-391	-648
Autres charges de personnel		-3	-9
Frais d'exploitation et divers		-706	-699
Amortissements		-7	-7
<b>Relations intergénérationnels</b>		<b>-90</b>	<b>-77</b>
Salaires et assurances sociales		-64	-36
Autres charges de personnel		-2	-1
Frais d'exploitation et divers		-24	-41
Amortissements		0	0
<b>Frais administratifs</b>		<b>-4'341</b>	<b>-3'739</b>
Salaires et assurances sociales		-2'515	-2'205
Autres charges de personnel		-125	-115
Frais d'exploitation et divers		-1'576	-1'294
Amortissements		-125	-124
<b>Recherche de fonds</b>		<b>-45</b>	<b>-79</b>
Salaires et assurances sociales		-23	-20
Autres charges de personnel		0	0
Frais d'exploitation et divers		-22	-59
Amortissements		0	0
<b>Total charges des prestations</b>	E13	<b>-14'104</b>	<b>-13'639</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1'764</b>	<b>-1'008</b>

(en KCHF)	Explications concernant les comptes consolidés	2007	2008
Produit financier		590	333
Frais financier		-404	-1'207
Produit exceptionnel et hors exploitation		56	36
Frais exceptionnel et hors exploitation		-6	0
<b>Résultat de l'année avant les fonds et avant modifications du capital de l'organisation</b>		<b>-1'528</b>	<b>-1'847</b>
Prélèvements des fonds affectés	E10	292	821
Affectations à des fonds affectés	E10	-484	-450
<b>Résultat de l'année avant les affectations / prélèvements du capital de l'organisation</b>		<b>-1'720</b>	<b>-1'476</b>
Prélèvements du capital lié généré	E10	1'402	811
Prélèvements du capital libre généré	E10	882	765
Affectation au capital lié généré	E10	-36	-81
Affectation au capital libre généré	E10	-500	0
<b>Résultat de l'année</b>		<b>28</b>	<b>19</b>

## Tableau de financement

	2007	2008
(en KCHF)		
<b>Résultat annuel avant résultat des fonds</b>	<b>-1'529</b>	<b>-1'847</b>
Amortissements sur des immobilisations corporelles	295	320
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	99	111
Diminution des titres	973	623
Diminution des créances	-115	132
Diminution des stocks	42	-29
Augmentation des actifs transitoires	287	195
Diminution des dettes financières à court terme	-6'676	7'231
Augmentation des passifs transitoires	-360	144
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-6'984</b>	<b>6'880</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-550	-118
Investissements en immobilisations incorporelles	-149	-48
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-699</b>	<b>-166</b>
Diminution des dettes financières à long terme	-50	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-50</b>	<b>0</b>
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-7'733</b>	<b>6'714</b>
État initial des liquidités (au 1er janvier)	13'211	5'478
État final des liquidités (au 31 décembre)	5'478	12'192
Dépenses au titre des intérêts	2	0
Recettes au titre des intérêts	100	77

## Tableau de variation du capital

(en KCHF)

	Bilan au 31.12.2007	Entrées 2008	Sorties 2008	Intérêts interns	Bilan au 31.12.2008
<b>Capital des fonds affectés</b>					
– Fonds Aides financ. individuelles	1'899	200	-311	5	1'793
– Fonds «Femmes seules ZH»	1'116		-28	3	1'091
– Fonds Hatt-Bucher	137	160	-154		143
– Fonds de solidarité	1'026		-114	2	914
– Fonds Projet de publication Coop	214		-214		0
– Fonds e-inclusion	0	80	0		80
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>4'392</b>	<b>440</b>	<b>-821</b>	<b>10</b>	<b>4'021</b>

Le livre «Alimentation dans la seconde moitié de la vie» a pu être financé grâce au fonds Projet de publication Coop. Le prélèvement effectué sur le fonds de solidarité a permis de soutenir la restructuration et la poursuite du développement d'une organisation Pro Senectute cantonale. L'augmentation du fonds Hatt-Bucher est à mettre sur le compte des dons de la Fondation Hatt-Bucher comptabilisés en 2008. Le nouveau fonds «e-inclusion» a pu être créé grâce à un nouveau don affecté.

	Bilan au 31.12.2007	Entrées 2008	Sorties 2008	Transfers interns	Bilan au 31.12.2008
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de la fondation	5'000				5'000
<b>Total Capital de la fondation</b>	<b>5'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5'000</b>
Capital libre généré					
– Réserve générale	247				247
– Réserve pour la fluctuation des cours	1'530	0	-765		765
<b>Total Capital libre généré</b>	<b>1'777</b>	<b>0</b>	<b>-765</b>	<b>0</b>	<b>1'012</b>
Capital lié généré					
– Fonds de développement et des projets	3'546		-796	28	2'778
– Fonds du personnel du centre national	376				376
– Fonds bourses d'étude SAG	18		-3		15
– Réserve Zeitlupe	0				0
– Réserve SAG	0				0
– Réserve centre de comp. informatique	63	81	-12		132
<b>Total Capital lié généré</b>	<b>4'003</b>	<b>81</b>	<b>-811</b>	<b>28</b>	<b>3'301</b>
<b>Résultat de l'année</b>	<b>28</b>	<b>19</b>		<b>-28</b>	<b>19</b>
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>10'808</b>	<b>100</b>	<b>-1'576</b>	<b>0</b>	<b>9'332</b>

Le résultat de l'année 2007 de KCHF 28 a été attribué au fonds de développement et projets.

## Annexe

### Explications concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

#### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

#### Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

##### E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2008.

##### E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués: CHF/USD 1.06 (1.13 l'année précédente); CHF/EUR 1.48 (il n'y avait aucune position en euros l'année précédente).

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>E3 Débiteurs (en KCHF)</b>		
Organisations Pro Senectute	224	329
Tiers	745	477
Rectifications de valeurs des créances de tiers	-36	-5
<b>Total</b>	<b>933</b>	<b>801</b>

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La rectification de valeur sur les créances de tiers est fondée sur une rectification forfaitaire sur la base des valeurs de l'année précédente.

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>Répartition des créances en «créances provenant de livraisons et de prestations» et «autres créances»: (en KCHF)</b>		
Créances provenant de livraisons et de prestations	728	525
Autres créances	205	276
<b>Total</b>	<b>933</b>	<b>801</b>

**E4 Articles de vente**

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

**E5 Actifs transitoires (en KCHF)**

dont en faveur de projets (cycles d'études en cours à l'école de gérontologie appliquée SAG) en 2009: 203 (380 l'année précédente).

**E6 Immobilisations corporelles (en KCHF)**

	Bilan au 31.12.2007	Entrée 2008	Sorties 2008	Bilan au 31.12.2008
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Mobilier	737	12		749
Machines de bureau	368			368
Véhicules	17			17
Bibliothèque	358	24		382
Aménagement locataire de la bibliothèque	327	4		331
Matériel informatique	420	30		450
Biens immobiliers	2'367	48		2'415
	<b>4'594</b>	<b>118</b>	<b>0</b>	<b>4'712</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier	671	24		695
Machines de bureau	359	4		363
Véhicules	17			17
Bibliothèque	203	31		234
Aménagement locataire de la bibliothèque	44	65		109
Matériel informatique	103	117		220
Biens immobiliers	1'181	79		1'260
	<b>2'578</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>2'898</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>2'016</b>	<b>-202</b>	<b>0</b>	<b>1'814</b>

Le calcul des amortissement linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes: mobilier 6 ans; machines 5 ans; matériel informatique (hardware) 3 ans pour le hardware des postes de travail, 4 ans pour les serveurs; véhicules 6 ans; ouvrages de la bibliothèque 10 ans; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans, biens immobiliers 30 ans. Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de KCHF 1700. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999 et 2005 et partiellement portés à l'actif. Concernant les entrées, il s'agit des travaux d'agrandissement et d'aménagement qui ont été portés à l'actif en 2008. La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à KCHF 2500 (KCHF 2400 en 2007). La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à KCHF 1900 (KCHF 1800 en 2007).

	Bilan au 31.12.2007	Entrée 2008	Sorties 2008	Bilan au 31.12.2008
<b>E7 Valeurs immatérielles (en KCHF)</b>				
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Marques déposées	6			6
Logiciels informatiques	489	48		537
	<b>495</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>543</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Marques déposées	6			6
Logiciels informatiques	179	111		290
	<b>185</b>	<b>111</b>	<b>0</b>	<b>296</b>
<b>Total placement immatériels</b>	<b>310</b>	<b>-63</b>	<b>0</b>	<b>247</b>

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF)</b>		
Collectivités publiques: Confédération	34	7'176
Organisations Pro Senectute	1'774	2'015
Conseil suisse des aînés CSA	86	65
Tiers	495	364
<b>Total dettes</b>	<b>2'389</b>	<b>9'620</b>

	Bilan au 31.12.2007	Bilan au 31.12.2008
<b>Répartition des dettes en «dettes provenant de livraisons et de prestations» et «autres dettes à court terme»:</b>		
Dettes provenant de livraison et de prestations	2'189	9'404
Autres dettes à court terme	200	216
<b>Total</b>	<b>2'389</b>	<b>9'620</b>

#### E9 Passifs transitoires

KCHF 122 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire mobile et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2008 (la somme a augmenté de KCHF 14 par rapport à 2007). Au total, KCHF 1091 concernent les projets pour 2009 (cycles d'études en cours à l'école de gérontologie appliqué SAG et recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance). (Année précédente: KCHF 927)

#### E10 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au «tableau de variation du capital».

**E11 Contributions des pouvoirs publics**

Il s'agit des contributions de l'AVS selon art. 101bis LAVS (aide à la vieillesse). Sont également incluses les contributions de la Confédération selon l'art. 17 LPC (en 2008: KCHF 100 / en 2007: -.-).

**E12 Charges des prestations**

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le «concept de développement pour l'ensemble de l'organisation de Pro Senectute». Ce concept de développement a été voté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007. La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales de Pro Senectute s'élève à KCHF 265 (année précédente: KCHF 353).

**E13 Total des charges des prestations**

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en dépenses pour des projets et en dépenses administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Dépense pour des projets	Dépenses admin. / fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-4'588	-2'225	-6'813
Autres dépenses en personnel	-103	-115	-218
Dépenses en matériel	-4'824	-1'353	-6'177
(dont coûts liés à l'entretien)	-1'706	-1'353	-3'060
Amortissements	-306	-124	-430
<b>Total</b>	<b>-9'822</b>	<b>-3'817</b>	<b>-13'639</b>
Total 2007	-9'720	-4'385	-14'106
Total dépenses administratives (recherche de fonds y comprise)		<b>2007</b>	<b>2008</b>
en % de la totalité des charges des prestations		<b>31 %</b>	<b>28 %</b>

## Autres indications

### Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

### Dettes éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes:

en 2009	165	(en KCHF)
en 2010	129	
en 2011	129	
Total	423	(l'année précédente: 588)

Les obligations à l'égard de tiers pour des leasings opérationnels sont les suivantes:

en 2009	30	(en KCHF)
en 2010	30	
en 2011	20	

Les paiements de leasing futurs s'élèvent par conséquent à KCHF 80 (l'année précédente: KCHF 110).

### Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich, indépendante de Pro Senectute Suisse, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

### Avantage économique / engagement économique et dépenses liées à la prévoyance (en KCHF):

Manque de couverture	Part économique à charge de Pro Senectute		Contributions comptabilisées sur la période	Dépenses liées à la prévoyance professionnelle	
	31.12.2008	31.12.2007		2008	2007
31.12.2008 4'117	0	0	519	519	561

### Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2008, un total de KCHF 31 a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraitements, d'honoraires et de jetons de séance, dont KCHF 18 à la présidente (dans l'ensemble pour l'année précédente KCHF 66).

### **Indemnités aux membres de la direction**

En 2008, un montant de quelque KCHF 720 était prévu pour quatre membres de la direction pour les salaires, les frais et d'autres rémunérations. Suite à des changements et à des restructurations intervenus au niveau de l'organisation, ce montant n'a pas été entièrement utilisé.

### **Services fournis sans contre-prestation**

Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé pendant 840 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 65 délégué-e-s lors de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

### **Variations après la date du bilan**

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2008 n'est intervenu après la date du bilan.

### **Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO**

Le conseil de fondation a pris acte du fait que son comité de placement a procédé à des évaluations périodiques suffisantes du risque et a, le cas échéant, introduit les mesures en résultant pour garantir que la probabilité de faire une déclaration erronée importante dans le cadre de l'établissement des comptes soit faible.

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Berne, le 12 février 2009

### A l'Assemblée de la fondation de Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe ; pages 23 à 34) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de gestion ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

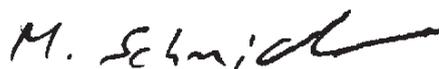
- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas conformes à la loi (art. 662a et ss. CO), à l'acte de fondation et aux règlements.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Urs Feierabend  
Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)



Marco Schmid  
Expert-réviseur agréé

## Commentaires sur les comptes annuels de Pro Senectute Suisse et sur les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

En sa qualité d'organisation à but non lucratif et de fondation d'utilité publique financée par des dons et de l'argent public, Pro Senectute attache une importance particulière à la transparence qui prévaut dans l'utilisation de ses fonds. En respectant les normes Swiss GAAP RPC et ZEWO, nous manifestons cette approche vis-à-vis de l'extérieur. Pro Senectute Suisse a également été testée – et c'est une nouveauté – quant au respect du Swiss NPO-Code:

« Pro Senectute Suisse aligne son organisation et la conduite de ses activités sur les directives en matière de gouvernance institutionnelle destinées aux grandes organisations suisses d'utilité publique et émises par les présidentes et les présidents des grandes œuvres d'entraide de Suisse. Un examen réalisé sur mandat de cette organisation a révélé que les principes du Swiss NPO-Code sont respectés. »

Cette démarche constitue une nouvelle étape dans nos efforts visant à remplir notre mandat dans l'esprit de notre acte de fondation et pour le bien des personnes âgées de ce pays – et ce de manière non bureaucratique, efficiente et effective.

### Comptes annuels de Pro Senectute Suisse

Le résultat d'exploitation de KCHF -1008 représente une amélioration de 42 % par rapport à 2007. Cette performance a pu être réalisée non seulement grâce à de nouvelles réductions de coûts, mais aussi du fait que nous n'avons pratiquement pas initié de nouveaux projets et que nous avons terminé les anciens. Le fort recul des legs et des dons enregistré ces dernières années nous contraint malheureusement à choisir cette voie. Avec un apport de KCHF 2037, le montant des dons de l'année précédente a de nouveau pu être atteint et se maintient donc à un bas niveau. Grâce à notre stratégie de placement défensive ne comportant qu'une faible proportion d'actions, nous avons réussi à minimiser les pertes de cours non réalisées sur les titres (KCHF -1035) à seulement 10 % de nos placements.

Le tableau de financement de Pro Senectute Suisse présente depuis quelques années un certain manque d'uniformité. Ce phénomène est presque exclusivement lié à des versements de fonds publics qui n'entrent parfois pas dans la période sous revue et qui interviennent chaque fois juste avant ou après la fin de l'exercice.

### Comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Le résultat global de l'ensemble de l'organisation est quasiment équilibré. Après avoir été légèrement dans les chiffres noirs l'année précédente, nous enregistrons pour 2008 un résultat négatif de KCHF -1190, soit moins de 1 % de nos dépenses pour les personnes âgées.

Si nous nous tournons vers le compte d'exploitation, il est frappant de constater que le montant des frais financiers de KCHF -15 289 a fortement varié par rapport à 2007. En plus des pertes de cours non réalisées sur les titres, ce poste contient également tous les coûts inhérents aux prestations financières des banques et d'autres prestataires du domaine de la finance. Avec une part de capitaux étrangers de seulement 22 % et une proportion élevée de liquidités, le financement de l'ensemble de l'organisation présente une solidité telle que ces prochaines années également, nous ne serons pas obligés de vendre à perte des titres évalués très bas actuellement.

Nous constatons avec plaisir que les charges calculées selon la méthode ZEWO pour les rubriques « Dépenses administratives » et « Recherche de fonds » ont de nouveau pu être réduites par rapport à l'année précédente, soit à raison de 2 %, et qu'elles ne représentent pas plus de 13 % de nos dépenses totales.

Nous avons besoin de votre appui financier afin que nous puissions à l'avenir également soutenir de nouveaux projets, promouvoir des idées innovantes et assister dans toute la mesure nécessaire les personnes âgées dans les situations de crise. Nous vous remercions de votre soutien.

*Martin Odermatt, responsable des finances et de l'informatique*

## Un grand merci pour votre soutien !

Pro Senectute peut offrir ses prestations grâce aux subventions et à la vente de prestations de service. La fondation est également tributaire d'autres ressources telles que les dons, legs, ou sponsoring, pour pouvoir, à l'avenir également, assumer ses tâches et son engagement en faveur du bien-être, de la dignité et des droits des personnes âgées de Suisse.

En outre, un grand nombre de donatrices et donateurs anonymes ont soutenu l'engagement de Pro Senectute avec des montants considérables, durant l'année dernière.

Le conseil de fondation et la direction de Pro Senectute Suisse remercient chaleureusement les donatrices et donateurs, ainsi que les sponsors, pour la confiance témoignée à l'égard de la fondation et du travail de l'organisation.

### Extrait de la liste des donatrices et donateurs

AAM Banque privée SA  
A. Ehrbar, Adlikon  
Fondation Charlotte Hebeisen  
Fondation Hatt-Bucher  
Fondation A. Huggenberger  
Fondation Klausner-Humbel  
Osys Software SA  
Fondation Proterra  
Fondation RHW  
Banque nationale suisse  
Fondation Viktoria Luise  
F. Wyssbrod, Muntelier  
Dons anonymes

### Legs

W. Bettler  
R. Frey  
M. Häusler  
H. Schmid  
M. Spinner

### Sponsors

Advantis  
Association Alzheimer Suisse  
Coop Suisse  
Société de la Loterie de la Suisse Romande, Valais  
Migros Valais  
Piller Immobilien Zurich  
Ville de Martigny

Les legs et les dons reçus par les organisations cantonales et régionales de Pro Senectute figurent dans les rapports annuels respectifs.







*Pour la vieillesse*